

58 Avenue des 3 Provinces
 49300 CHOLET

Siret: 498 846 914 00071

Tél : 02 41 63 08 67

Mail: svivion@agil-eco.fr

Commande n° 12321

Date : 25/06/2025

Code Client : DIV45833731536

Tel. /06 13 07 12 32

Fax.

Madame BRIGITTE COISY

19 rue du logis

72130 ST GEORGES LE GAULTIER

Date de visite préalable : 25/06/2025

Votre contact : Mr BLANCHARD Jérôme 06 25 66 88 73

Délai : 6 mois à compter du caractère de commande

Livraison : Madame BRIGITTE COISY - 19 rue du logis - - 72130 ST GEORGES LE GAULTIER

Réf : RAVALEMENT - ESCATRAPPE - COFFRET - ALU



Commande n° 12321 du 25/06/2025

	Désignation	Qté	P.U.H.T.	Total H.T.	TVA
	grenier' : OUATE DE CELLULOSE, supérieur à 50 m² . Fourniture OUATE DE CELLULOSE destinée à l'isolation des combles perdus sur une épaisseur de 355 mm. . Installation cardée et soufflée. . Repérage des lignes électriques. . Protection périphérique des conduits de cheminées. . Isolation et réhausse en contre plaqué de la trappe d'accès. . Jauge d'épaisseur. . R = 7 m² K/W . CSTB 20/13-298_V1 ACERMI 12/D/157/784 . NORME NF EN 12 667 . Marque de l'isolant : IGLOO FRANCE . Référence commerciale : IGLOO FRANCE . Le client s'engage à céder ses droits CEE exclusivement à ENGIE SA qui l'accompagne dans la réalisation de travaux permettant de diminuer ses consommations d'énergie. En ce qui concerne un litige sur le parcours de traitement des CEE destinés à ENGIE, le client peut contacter le Médiateur ENGIE par internet : https://www.mediateur-engie.com/ . CERTIFICATION QUALIBAT "RGE" attribuée en avril 2022, n° E-E98727. Qualifications : 7121 Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE.	78 M²	25,10	1 957,80	5,5
	grenier' : POSE DE L'ISOLATION Sous réserve de faisabilité du chantier. Vérification du système de ventilation mécanique ou naturelle et système incendie. Temps de pose, plus ou moins une demi-journée. Gestion, évacuation et traitements des déchets de chantier, comprenant la main d'œuvre liée à la dépose et au tri, benne tout venant, le transport des déchets de chantier collectés par le prestataire de collecte de déchets.	78 M²	10,20	795,60	5,5
	COFFRET ELECTRIQUE, 1 rangée . Remise aux normes NFC 16-600 et mise en Sécurité du Tableau électrique par la fourniture d'un coffret électrique pour une maison, Marque: Schneider. Comprenant : 1 tableau 13 modules, 1 Interrupteur Différentiel 2 /63 A type A, et 9 disjoncteurs. Détail: . 1 disjoncteur 32 A, 2 disjoncteurs 20 A, 3 disjoncteurs 16 A, 3 disjoncteurs 10 A.	1 U	1 620,00	1 620,00	5,5

	Désignation	Qté	P.U.H.T.	Total H.T.	TVA
	ESCATRAPPE <i>Escalier escamotable LWK Komfort de Fakro en bois pour accéder aux combles d'une habitation. Il se compose d'une trappe et d'une échelle en bois pliable de 3 segments. La trappe dispose d'une épaisseur de 3,6 cm dont 3 cm intégrant un isolant thermique. Finition blanche. L'échelle est équipée d'une main courante et d'embouts de protection au sol. Charge maximale: 160kg, Hauteur du caisson: 14 cm, Distance entre les marches: 25 cm, Longueur d'emprise au sol de l'escalier: 156 cm</i>	1	1 418,18	1 418,18	10
	POSE DE L'ESCATRAPPE <i>Sous réserve de faisabilité du chantier. Vérification de l'isolation, de la toiture et du système incendie. Temps de pose; plus ou moins une journée. Gestion, évacuation et traitements des déchets de chantier, comprenant la main oeuvre liée à la dépose et au tri, benne tout venant, le transport des déchets de chantier collectés par le prestataire de collecte de déchets.</i>	1	404,00	404,00	10
	placard : POSE DU COFFRET ELECTRIQUE <i>Sous réserve de faisabilité du chantier. Vérification du système de ventilation mécanique ou naturelle et système incendie. Temps de pose; une demi-journée. Gestion, évacuation et traitements des déchets de chantier, comprenant la main oeuvre liée à la dépose et au tri, benne tout venant, le transport des déchets de chantier collectés par le prestataire de collecte de déchets.</i>	1	384,00	384,00	10
	placard : COFFRET ELECTRIQUE, 3 rangées <i>. Remise aux normes NFC 16-600 et mise en Sécurité du Tableau électrique par la fourniture d'un coffret électrique pour une maison, Marque : Schneider. Comprenant : 1 tableau 39 modules, 1 Interrupteur Différentiel 2 /63 A type A, et 20 disjoncteurs. Détail : . 1 disjoncteur 32 A, 4 disjoncteurs 20 A, 7 disjoncteurs 16 A, 8 disjoncteurs 10 A</i>	1 U	2 205,00	2 205,00	10
	facade avant : Revêtement de Peinture Epais acrylique siloxane, taloché grains de pierre, comprenant: <i>. Revêtement de peinture Epais acrylique siloxane, taloché grains de pierre, Famille II . Classe 2b. . Nettoyage du support . 1ere couche avec l'enduit ARMATERM COLLE POUDRE . Marouflage de l'armature RA2. . 2ieme couche avec l'enduit ARMATERM COLLE POUDRE . 1 couche d'ARMAFOND teinté dans le ton de la finition à environ 7 m³/L (200 gr/m²) et 1 couche de finition SILEXTRA TALOCHE FX à environ 2,4 kg/m² ou ARMATERM 2,2 Fx à environ 2,3 kg/m². Nettoyage du chantier.</i>	40 M²	132,00	5 280,00	10

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

GENERALITES

I.- Préalablement à la conclusion d'un contrat de vente ou de fourniture de services avec notre Société, le client reconnaît avoir reçu de notre part, de manière lisible et compréhensible et sur support papier ou électronique, les informations précontractuelles prévues par l'article L.221-5 du Code de la consommation et notamment :

1) Les informations prévues aux articles L. 111-1 et L. 111-2 du Code de la Consommation, et notamment :

1° Les caractéristiques essentielles du bien ou du service, compte tenu du support de communication utilisé et du bien ou service concerné ;

2° Le prix du bien ou du service, en application des articles L. 112-1 à L. 112-4 ;

3° En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le professionnel s'engage à livrer le bien ou à exécuter le service ;

4° Les informations relatives à l'identité de l'entreprise, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités ;

5° S'il y a lieu, les informations relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence de toute restriction d'installation de logiciel, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et aux autres conditions contractuelles ;

6° La possibilité de recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues au titre Ier du livre VI.

7°) Les modalités de paiement, de livraison et d'exécution du contrat ainsi que les modalités prévues par le professionnel pour le traitement des réclamations ;

8°) S'il y a lieu, l'existence et les modalités d'exercice de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 211-4 à L. 211-13 du présent code et de celle des défauts de la chose vendue dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du code civil ainsi que, le cas échéant, de la garantie commerciale et du service après-vente au sens respectivement des articles L. 211-15 et L. 211-19 du présent code ;

9) S'il y a lieu, la durée du contrat ou, s'il s'agit d'un contrat à durée indéterminée ou à tacite reconduction, les conditions de sa résiliation ;

10°) S'il y a lieu, toute interopérabilité pertinente du contenu numérique avec certains matériels ou logiciels dont le professionnel a ou devrait raisonnablement avoir connaissance ainsi que les fonctionnalités du contenu numérique, y compris les mesures de protection technique applicables.

Il est rappelé que les mêmes informations doivent être mentionnées au contrat sous peine de nullité. Le client reconnaît que s'il poursuit l'exécution du contrat, il renonce à se prévaloir d'une quelconque nullité de ce chef, et ce, en application des dispositions de l'article 1182 du code civil.

II – Notre Société se réserve la possibilité, suivant sa charge de travail, de faire sous-traiter ses commandes auprès d'artisans sélectionnés et agréés par notre Société, ce que le client accepte expressément.

ARTICLE 1. APPLICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES - OPPOSABILITÉ DES